

# Plan d'aménagement forestier d'une forêt privée

Copie du propriétaire  
- À CONSERVER -

Syndicat des Producteurs de bois de la Mauricie



## IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR FORESTIER

Nom :

Numéro SPBM : 10115

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Représentant autorisé :

Téléphone résidence :

Télécopieur : ( ) -

Bureau :

Cellulaire :

Courriel :

TPS :

TVQ :

Numéro de producteur forestier : LAME72412300

Numéro du plan d'aménagement : 04 411 01 22 4360









DESCRIPTION DE LA FORÊT/CARTOGRAPHIE

CLASSE D'ÂGE		VOCATION		CLASSES DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER	
<b>PEUPLEMENT ÉQUIENNE</b>	<b>PEUPLEMENT INÉQUIENNE</b>	F : Forestière	A (forte)	=	80% à 100%
10 ans : 1 - 20 ans	JIN : Jeune inéquienne	A : Agricole	B (normal)	=	60% à 80%
30 ans : 21 - 40 ans	VIM : Vieille inéquienne	ANF : Autres non forestier	C (faible)	=	40% à 60%
50 ans : 41 - 60 ans		FNA : Forestier non enregistré	D (très faible)	=	25% à 40%
70 ans : 61 - 80 ans					
90 ans : 81 - 100 ans					

\* Équienne : peuplement dont les arbres ont sensiblement le même âge et la même hauteur.

\* Inéquienne: peuplement composé d'arbres d'âges différents et de hauteurs différentes.

# propriété : 4

# Producteur forestier :

LAME/2412300

Numéro Peuplement	Vocation	Type de peuplement	Essence	Superficie approx. (ha)	Classe de densité	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge	Régénération	Type de régénération
1	F	Résineux avec feuillus tolérants	Sapin baumier, Puche de l'est, Érable rouge, Bouleau jaune	2,30	B	16	30	Présente	Résineux
2	F	Résineux	Thuya occidental, Sapin baumier, Épinette noire, Érable rouge	0,40	B	8	20	Présente	Résineux
3	F	Feuillus intolérants à l'ombre avec feuillus tolérants	Peuplier faux trembles, Bouleau jaune, Frêne noir, Érable rouge	1,40	B	16	30	Présente	Feuillus
4	F	Feuillus tolérants à l'ombre	Érable à sucre, Érable rouge, Bouleau jaune, Bouleau à papier	18,60	B	16	30	Moyenne	Feuillus

## DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

### Priorité des traitements

- À réaliser dans les délais proposés: ( 1 ) = moins de 1 an, ( 2 ) = 1 an à 3 ans , ( 3 ) = 3 ans à 7 ans, ( 4 ) = 7 ans et plus.

No de peuplement	Travaux proposés	Description des travaux et remarques	Superficie	Priorité
1	Coupe d'amélioration, d'assainissement ou de récupération	- Enlèvement des arbres morts, endommagés ou vulnérables ou de parties de ces arbres, ou de la végétation qui sert d'hôte alterne à des pathogènes, dans le but d'éviter ou d'arrêter la propagation de prédateurs ou de maladies. Consultez la réglementation sur les travaux forestiers autorisés dans les milieux sensibles.	2.3	3
2	Aucun traitement	- Remarque : Peuplement en zone humide Consultez la réglementation sur les travaux forestiers autorisés dans les milieux sensibles.	0.4	
3	Coupe d'amélioration, d'assainissement ou de récupération	- Enlèvement des arbres morts, endommagés ou vulnérables ou de parties de ces arbres, ou de la végétation qui sert d'hôte alterne à des pathogènes, dans le but d'éviter ou d'arrêter la propagation de prédateurs ou de maladies.	1.4	2
4	Éclaircie commerciale manuelle - Feuillus d'ombre.	- Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à récolter une partie des arbres de dimensions marchandes dans un peuplement de structure régulière à l'âge de prématurité. Peuplement issu d'une ancienne éclaircie précommerciale	18.6	3